



ADDITIF N°002

RELATIF A AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2026 du 23/03/2026

lance en procédure d'urgence pour Travaux de Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de Bipock (lot 1), de Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de KOMBE II (lot 2), Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école de IBONG (Lot 3), la Construction de la case communautaire de IPIM (lot 4) , Travaux de rénovation de la case communautaire de bodbadjang(lot 5), Travaux de réhabilitation de l'EP TOUBANGOM (lot 6) et travaux de réhabilitation de L'EP de KAI NYAANG (lot 7) dans la Commune de Ndom, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral..

Le Maire de la Commune de Ndom, Maitre d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises intéressées par appel d'offre national ouvert susvisé, que le Dossier d'Appel d'Offres y relatif est modifié comme suit :

AU LIEU DE :

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main assorti d'un récépissé délivré par la CDEC, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le Le montant de la caution de soumission est fixé comme suit :

Lot 1 : cinq cent mille (500 000) FCFA

Lot 2 : cinq cent mille (500 000) FCFA

Lot 3 : trois cent quatre-vingt mille (380 000) FCFA

Lot 4 : quatre cent soixante mille (460 000) FCFA

Lot 5 : quatre cent soixante mille (460 000) FCFA

Lot 6 : quatre cent mille (400 000) FCFA

Lot 7 : deux cent quatre-vingt mille (280 000) FCFA

La caution de soumission doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

DE

12. Remise des offres

-Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ndom au plus tard le **29/04/2026 à 12 heures précises**, et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2026 du 23/03/2026

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE pour les Travaux de Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de Bipock (lot 1), de Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de KOMBE II (lot 2), Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école de IBONG (Lot 3), la Construction de la case communautaire de IPIM (lot 4) , Travaux de rénovation de la case communautaire de bodbadjang(lot 5), travaux de réhabilitation de l'EP TOUBANGOM (lot 6) et travaux de réhabilitation de L'EP de KAI NYAANG lot 7 dans la Commune de Ndom, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29/04/2026 à 13 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM, dans la salle des actes sise à la Mairie de NDOM.

LIRE :

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main assorti d'un récépissé délivré par la CDEC, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le Le montant de la caution de soumission est fixé comme suit :

Lot 1 : deux cent cinquante mille (250 000) FCFA

Lot 2 : deux cent cinquante mille (250 000) FCFA

Lot 3 : Cent quatre-vingt-dix (190 000) FCFA

Lot 4 : deux cent trente mille (230 000) FCFA

Lot 5 : deux cent trente mille (230 000) FCFA

Lot 6 : deux cent mille (200 000) FCFA

Lot 7 : cent quarante mille (140 000) FCFA

La caution de soumission doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

DE

12. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ndom au plus tard le 07/05/2026 à 12 heures précises, et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2026 du 23/03/2026

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE pour les Travaux de Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de Bipock (lot 1), de Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de KOMBE II (lot 2), Construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école de IBONG (Lot 3), la Construction de la case communautaire de IPIM (lot 4) , Travaux de rénovation de la case communautaire de bodbadjang(lot 5), travaux de réhabilitation de l'EP TOUBANGOM (lot 6) et travaux de réhabilitation de L'EP de KAI NYAANG lot 7 dans la Commune de Ndom, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

ET DE

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07/05/2026 à 13 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM, dans la salle des actes sise à la Mairie de NDOM.

**Ces modifications s'effectuent dans l'ensemble des articles qui concernent les objets modifiés.
Le reste sans changement.**

Ampliations :

- MINMAP (ATCR) ;
- ARMP-LT (pour Publication au JDM) ;
- PRESIDENT/ CIPM-NDOM;
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES.

